

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :  
diminuer, c'est possible

## FICHE ACTION 8 (axe 1)

### RENFORCER LA FORMATION INITIALE DES VÉTÉRINAIRES SUR LE SUJET DE L'ANTIBIORÉSISTANCE, NOTAMMENT SUR L'ANTIBIOTHÉRAPIE APPLIQUÉE

Structure pilote : DGER

Structures associées et consultées : Groupement des directeurs d'écoles vétérinaires

Mesure en lien avec les actions suivantes : 2

#### Tableau de bord

	à jour par rapport au programme prévisionnel
	en retard par rapport au programme prévisionnel
	action terminée

Date de mise à jour : 29 juin 2012

#### 1. Contexte et enjeux

##### 1.1. Contexte national et international

##### 1.2. Textes de référence

##### 1.3. Rappels des objectifs de la mesure

La bonne utilisation des antibiotiques doit être abordée dès la formation initiale des vétérinaires. Les recommandations récentes du Comité à haut niveau sur le cursus vétérinaire vont dans ce sens. De même, les outils mis à la disposition des vétérinaires par les organisations vétérinaires à vocation technique doivent être présentés aux étudiants.

Un groupe de travail réunissant des représentants de l'administration, des enseignants et des organisations vétérinaires vocation technique préparera la mise en place, d'un module consacré à l'antibiothérapie à l'intention des futurs vétérinaires dans les écoles.

Ce module qui abordera les aspects pharmacologiques, réglementaires et ceux liés à la gestion du médicament dans les domiciles professionnels d'exercice pourrait être dispensé en fin de cursus

lorsque les étudiants prennent contact avec la pratique médicale et rédigent leurs premières ordonnances, avec comme objectifs :

- d'une part, assurer davantage de cohérence entre les enseignements théoriques dispensés en début de cursus et les enseignements pratiques de fin de cursus des étudiants futurs prescripteurs ;
- d'autre part, permettre une meilleure prise en compte des risques pour la santé publique dans le choix du traitement ;
- faire connaître les guides d'antibiothérapie raisonnée (mesures 1 et 6).

#### **1.4. Moyens nécessaires à la mise en œuvre**

#### **1.5. Estimation des besoins de financement**

### **2. Suivi et réalisation de la mesure**

<b>PREVISIONNEL</b>		<b>RESULTATS</b>		
Libellé des actions à conduire, chantiers-étapes, indicateurs	Date prévisionnelle d'atteinte (mois année)	Résultats obtenus, bilan quantitatif	Date d'atteinte du résultat	Commentaires, jugement qualitatif
EN COURS				